

Communiqué de presse
Laon, le 21 décembre 2021

Stratégies d'accélération de l'État : 1,3 milliard d'euros d'aides pour les filières de la bioéconomie

C'est une reconnaissance majeure pour la bioéconomie, qui positionne encore davantage la France comme l'un des leaders mondiaux du secteur. Dans le cadre du 4^e Programme d'investissements d'avenir (PIA4) et du plan France Relance, trois stratégies d'accélération ont été lancées ces dernières semaines par le Gouvernement français. Au total, près d'1,3 milliard d'euros seront investis dans la stratégie de développement des biotechnologies industrielles françaises, de fabrication de produits biosourcés et de carburants durables, ainsi que dans les stratégies d'accélération agricole et alimentaire. Un effort conséquent qui permettra de soutenir la recherche, l'investissement industriel et les compétences. Fort de son expertise et des actions déjà menées au service du développement de ces marchés, IAR se réjouit de s'engager, aux côtés de l'Etat, dans la mise en œuvre de ces stratégies, sur les territoires.

INVESTIR ET INNOVER DANS LA BIOÉCONOMIE POUR LA FRANCE DE 2030

Les stratégies d'accélération sont au cœur du quatrième Programme d'investissements d'avenir (PIA4) dont les grandes lignes ont été annoncées par le Premier ministre en 2020 à l'occasion de la présentation du plan France Relance. À travers ces stratégies, il s'agit d'identifier les principaux enjeux de transition socio-économique de demain et d'y investir de façon exceptionnelle et massive dans une approche globale (financements, normes, fiscalité...). La bioéconomie, reconnue comme l'une des réponses incontournables aux défis sociétaux, économiques et environnementaux, fait partie des marchés prioritaires bénéficiant de cette concentration des moyens de l'Etat.

En novembre dernier, deux stratégies d'accélération, « **Systèmes agricoles durables et équipements agricoles contribuant à la transition écologique** » et « **Alimentation durable et favorable à la santé** », ont ainsi été lancées par le Gouvernement. Elles représentent près de 880 millions d'euros au service de la 3^e révolution agricole et de l'alimentation santé. A suivi en décembre l'annonce de la stratégie « **Produits biosourcés et biotechnologies industrielles – Carburants durables** » pour un montant de 420 millions d'euros.

La bioéconomie et ses filières, visées par ces stratégies d'accélération, s'inscrivent ainsi en soutien du plan France 2030.

IAR IMPLIQUÉ DANS LA DÉFINITION DES STRATÉGIES D'ACCÉLÉRATION ET LEUR MISE EN ŒUVRE

IAR, pôle référent de la bioéconomie en France et en Europe, s'est impliqué aux côtés de l'Etat dès la définition des stratégies bioéconomie relatives aux plans France Relance et France 2030. Il avait participé à ce titre à la démarche d'identification des marchés émergents à forte intensité technologique, représentant plus d'1,5 milliard d'euros de projets d'investissement industriel à moyen terme.

En outre, de nombreux projets et actions ont déjà été initiés par IAR au bénéfice du développement de ces marchés d'avenir, liés à la bioéconomie, et soutenus aujourd'hui par ces trois stratégies d'accélération. En voici quelques exemples significatifs :

- L'alimentation durable pour la santé

→ IAR coordonne le consortium Protéines France qui ambitionne de fédérer et de catalyser le développement des protéines végétales et nouvelles ressources, au service, notamment, d'une alimentation saine et durable qui protège la santé des consommateurs

- Agriculture, élevage de précision et agroécologie
→ IAR a accompagné le projet BIOBESTicide dont l'objectif est de fournir à la viticulture européenne un biopesticide capable de lutter contre les maladies du tronc de la vigne, potentiellement dévastatrices
- Produits biosourcés et biotechnologies industrielles – Carburants durables
→ IAR est partenaire du projet européen SCALE dont l'objectif est de construire la première bioraffinerie mondiale de microalgues de capacité industrielle sur le site de Microphyt en France

« IAR se réjouit de mettre toute son expertise au service de l'Etat pour maximiser les chances de succès de ces stratégies d'accélération, déployées sur les territoires. Cet investissement conséquent prouve une nouvelle fois la détermination de la France à miser sur la bioéconomie pour répondre à des enjeux majeurs de notre société. Notre ambition commune est de créer de la valeur et des emplois au niveau local, en répondant à l'exigence de la transition environnementale », déclare Christophe Rupp-Dahlem, Président d'IAR, le Pôle de la Bioéconomie.

UNE RECONNAISSANCE POUR LA BIOÉCONOMIE

La bioéconomie bénéficie donc du grand plan d'investissement d'avenir « France 2030 », visant à développer la compétitivité industrielle et les technologies d'avenir. **Les filières de la bioéconomie sont ainsi reconnues par l'Etat comme des marchés sur lesquels la France est en capacité de se positionner en leader. Elles représentent aujourd'hui un poids industriel important sur les territoires, avec des implantations d'entreprises, créatrices d'emplois et d'attractivité économique.**

IAR peut s'enorgueillir d'avoir accompagné ses adhérents dans des projets réussis, à l'image de FARMYNG, piloté par Ynsect, représentant la construction en Hauts-de-France de la plus importante unité industrielle entièrement automatisée et spécialisée dans la production de protéines d'insectes haut de gamme (création de 1200 emplois directs et indirects). Citons aussi AFTER-BIOCHEM, première bioraffinerie née de la technologie et du savoir-faire d'Afyren, implantée sur la plateforme Chemiesis à Carling – St-Avoid (création de 60 emplois directs et jusqu'à 200 emplois indirects). Autre exemple significatif, le projet RESOLUTE, développé par la start-up australienne Circa, qui acte la future construction d'une unité de production de Cyrene™ (un solvant biosourcé) en Grand Est (création de 50 emplois directs et 150 emplois indirects en France). A noter que c'est en Grand Est, en présence du Président de la Région Jean Rottner, que la stratégie « Produits biosourcés et biotechnologies industrielles – Carburants durables » a été annoncée.

À propos d'IAR, le Pôle de la Bioéconomie :

IAR s'est imposé comme le pôle de référence de la bioéconomie en France et en Europe. Il accompagne ses 500 adhérents (coopératives, entreprises de toute taille, établissements de recherche et universités, acteurs publics, fonds d'investissement...) et les acteurs de la bioéconomie sur l'ensemble de la chaîne de valeur, depuis l'amont agricole jusqu'à la mise sur le marché de produits finis. IAR travaille sur toutes les thématiques liées à la production et à la valorisation de la ressource biologique à des fins alimentaires, industrielles et énergétiques. Son ambition : renforcer la compétitivité et l'industrialisation des entreprises de la bioéconomie par l'innovation. Depuis 2005, IAR a accompagné plus de 350 projets pour un investissement total sur les territoires de plus de 2,4 milliards d'euros. www.iar-pole.com

CONTACT PRESSE :

IAR, le Pôle de la Bioéconomie

Stéphanie CLEMENT

Responsable communication

clement@iar-pole.com

06.27.52.38.53